COALITION POUR L'ÉQUITÉ FISCALE ENVERS LES PME

Le 26 septembre 2017

L'honorable Bill Morneau Ministre des Finances Ministère des Finances du Canada 90, rue Elgin Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Lettre de la *Coalition pour l'équité fiscale envers les PME* au sujet des modifications fiscales proposées

Monsieur le Ministre,

Depuis notre dernière lettre, d'autres associations d'entreprises se sont jointes à la **Coalition pour l'équité fiscale envers les PME**, qui a doublé de taille et en compte maintenant plus de 70. Ensemble, nos organisations représentent des centaines de milliers d'entreprises indépendantes, de professionnels et de contribuables de tous les secteurs économiques et géographiques au pays et qui emploient des millions de Canadiens. Par la présente, nous demandons encore une fois à votre gouvernement de renoncer aux modifications proposées pour procéder plutôt à un examen complet de la politique fiscale canadienne.

Nous avons suivi attentivement les déclarations publiques de votre gouvernement au sujet de ces propositions, et nous sommes très inquiets du fossé creusé entre ses déclarations sur les effets attendus de la réforme, et les analyses qu'en font les praticiens en fiscalité canadiens. À ces égards, des clarifications immédiates s'imposent.

Votre gouvernement s'est dit préoccupé par la croissance du nombre de sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) et a affirmé que les modifications proposées ont pour but, dans un souci d'équité fiscale, d'imposer les propriétaires d'entreprise aux mêmes niveaux que les autres contribuables. Vous avez également laissé entendre que vos propositions ne toucheront pas les propriétaires d'entreprise gagnant moins de 150 000 \$ de revenu.

Or, ces déclarations divergent considérablement des analyses effectuées par les professionnels en fiscalité, et ce, à plusieurs égards :

- 1. Les propriétaires d'entreprise de tous les niveaux de revenu seront touchés par au moins l'une des trois mesures envisagées dans votre réforme, dont ceux gagnant nettement en deçà de 150000 \$.
- 2. Plusieurs sinon la majorité des propriétaires d'entreprise se retrouveront au futur avec un fardeau fiscal encore plus lourd.
- 3. Certaines des modifications proposées assujettiront les propriétaires d'entreprise à des taux d'imposition supérieurs à ceux des autres contribuables gagnant le même niveau de revenu.

Impacts des modifications sur le fractionnement du revenu

Les changements apportés aux règles sur le fractionnement du revenu risquent d'affecter <u>tous</u> les contribuables constitués en société qui ont des membres actionnaires de la famille contribuant à l'entreprise, et ce, quel que soit leur revenu. Dans les faits, les changements proposés pourraient éliminer les avantages du partage des revenus pour les contribuables qui gagnent 50 000 \$ par année, et non pas seulement pour ceux qui touchent plus de 150 000 \$.

Par ailleurs, de nombreux entrepreneurs feront face à de la paperasse et à des coûts supplémentaires pour se conformer aux nouvelles exigences, en raison du « critère du caractère raisonnable » et de l'ambiguïté créée par les nouvelles règles ainsi que de la crainte d'être pénalisés injustement par l'ARC. Nous craignons que votre gouvernement ne soit pas conscient du rôle essentiel et diversifié que jouent, de façon formelle et informelle, les membres de la famille dans la réussite d'une entreprise ni des effets pervers que les nouvelles règles auront sur tous les entrepreneurs, dont ceux de la classe moyenne.

Impacts des modifications sur les règles régissant les placements passifs

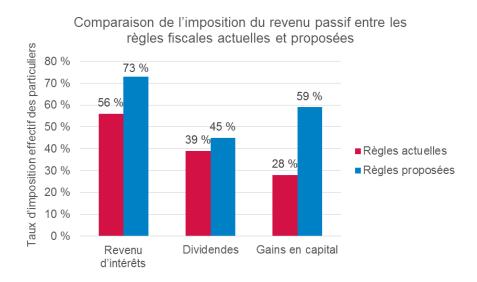
D'entrée de jeu, nous désirons contester l'hypothèse voulant que le report du taux d'imposition des particuliers sur les bénéfices d'une société soit une « mauvaise » pratique fiscale. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les entrepreneurs gardent, par nécessité ou par choix, les revenus d'entreprise dans la société. À cet effet, nous vous soumettons les observations suivantes :

- Dans le régime fiscal actuel de la quasi-totalité des provinces, les bénéfices non répartis sont en fait sous-intégrés. Par conséquent, un entrepreneur paie plus d'impôt sur le revenu d'entreprise gagné dans une société (et distribué au propriétaire sous forme de dividende) comparativement à un particulier ayant gagné le même revenu.
- Souvent, les entreprises disposant d'un financement ont des ententes de crédit qui les obligent à laisser dans la société une portion fixe des bénéfices non répartis ou qui limitent le montant pouvant être distribué aux actionnaires.
- Durant les premières années de démarrage, beaucoup d'entreprises subissent des pertes que les actionnaires ne peuvent utiliser pour réduire leur revenu imposable.
- Certaines entreprises à succès (surtout dans le secteur des hautes technologies) investissent dans des entreprises en démarrage (financement providentiel) en puisant dans leurs bénéfices non répartis. Ce type d'investissement comporte un risque élevé, et si la ponction fiscale est excessive, plusieurs nouvelles entreprises risquent de voir cette importante source de financement se tarir.

Bien que nous reconnaissions qu'il n'y ait pas eu d'avant-projet de loi portant sur les règles sur le revenu passif, les fiscalistes s'entendent pour dire que les propositions actuelles pourraient entraîner, pour un entrepreneur ontarien par exemple, un fardeau fiscal combiné (impôts des sociétés et des particuliers) s'élevant à 73 % du revenu de placement de sa société, et de 59 % sur les gains en capital réalisés par sa société (à supposer que l'entrepreneur en question soit imposé au taux marginal le plus élevé) (voir la figure à la page suivante). C'est beaucoup plus que ce que paierait un salarié pour un même revenu de placement. Aussi, quel que soit le niveau de revenu, le consensus est le suivant : les

modifications proposées alourdiraient le fardeau fiscal global des propriétaires d'entreprise, ce qui va à l'encontre du principe d'intégration fiscale.

Par ailleurs, votre gouvernement semble affirmer que les entrepreneurs de la classe moyenne n'auront qu'à utiliser d'autres véhicules, comme le REER et le CELI, pour épargner en vue de leur retraite. Or, même si beaucoup y contribuent déjà, bon nombre ont besoin de la flexibilité que procure la conservation du revenu passif dans la société, qui représente une source rapide de liquidités pour l'entreprise elle-même, les règles régissant les REER n'autorisant pas le réinvestissement dans une entreprise. Alors que le gouvernement ferait peut-être des gains à court terme en encourageant les propriétaires à retirer de leur entreprise les sommes vouées à l'investissement, cela pourrait entraîner des conséquences négatives à long terme, certaines entreprises se retrouvant à court de liquidités pour traverser les périodes difficiles ou pour financer des projets de croissance ou d'expansion.



Impacts des modifications fiscales sur les règles régissant les gains en capital et sur les transferts entre générations

Nous comprenons, à la lumière des analyses réalisées par nombre d'experts en fiscalité au pays, que les modifications touchant les gains en capital auraient un effet important sur les transferts d'entreprise d'une génération à l'autre, et ce, encore une fois, sans égard au niveau de revenu. Il est à craindre que des entreprises familiales bien établies devront être vendues à des personnes qui ne sont pas membres de la famille afin de réduire la facture d'impôt à régler lors de la transition, que ce soit au départ à la retraite du propriétaire actuel ou à son décès.

Par exemple, la facture d'impôt associée au transfert entre générations d'une entreprise à la suite du décès du propriétaire fera un bond effectif pouvant aller jusqu'à 70 % par rapport à la situation avant le 18 juillet 2017. Selon la province ou le territoire, le taux d'imposition des gains en capital qui s'appliquait au décès, soit environ 24 à 27 %, sera remplacé par le taux effectif d'imposition sur les dividendes, qui varie entre 40 et 46 %. Cette augmentation de l'impôt exigible s'appliquerait d'ailleurs à

la suite d'un décès survenu avant le 18 juillet 2017, ce qui s'inscrit en faux avec les affirmations voulant qu'aucune des modifications proposées ne soit rétroactive.

Impacts disproportionnés sur les femmes entrepreneurs

Les modifications proposées pourraient aussi limiter les bénéfices que peuvent tirer les femmes de l'entrepreneuriat. En effet, comme les deux tiers des entreprises canadiennes constituées en sociétés appartiennent majoritairement à des hommes, les mesures qui visent à restreindre le partage du revenu avec un conjoint empêcheront probablement un nombre encore plus disproportionné de femmes de profiter des avantages liés à la propriété de l'entreprise. De plus, les chefs d'entreprise ont, certes, l'option de toucher des prestations d'assurance–emploi limitées durant un congé de maternité ou parental, mais les entreprises dirigées par une femme peuvent actuellement se servir du revenu passif placé dans l'entreprise pour poursuivre leurs activités pendant un congé de maternité, ce qui protège le revenu de la propriétaire et de ses employés. Nous sommes persuadés que les changements proposés aux règles d'attribution du revenu et au revenu passif ne réussiraient pas le test d'une analyse comparative entre les sexes.

Monsieur le Ministre, la Coalition vous exhorte ainsi à étudier attentivement les dizaines d'analyses réalisées par des fiscalistes de partout au pays au sujet de vos propositions. Nous savons que quelques articles d'universitaires y sont favorables, mais les experts en fiscalité s'accordent pour dire que ces modifications sont susceptibles de nuire aux entrepreneurs de tous les niveaux de revenu et de les assujettir à un taux d'imposition supérieur à celui des autres contribuables. À titre de référence, nous avons dressé une liste de deux rapports étayant nos propos, et nous serions tout à fait disposés à en fournir d'autres à votre personnel.

Rapport 1 : <u>Deloitte - Alerte en fiscalité canadienne - Les gains en capital selon les propositions du ministère des Finances sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées</u>

Rapport 2 :- Brassard Goulet Yargeau - Memoire Morneau revenus passifs

Conclusion et recommandations

En conclusion, nous réitérons que s'il y a des cas d'abus dans le cadre du régime fiscal actuel, nous sommes disposés à collaborer avec le gouvernement fédéral afin de trouver des avenues pour en resserrer les règles. Les propositions mises de l'avant ne sont pas le bon remède et suscitent inutilement de l'incertitude chez les propriétaires d'entreprise.

Bien que nous ayons apprécié le fait que vous avez déclaré publiquement être ouvert à l'idée d'effectuer certains aménagements dans les modifications proposées, nous estimons qu'elles nécessitent des changements beaucoup plus substantiels. Voici donc quelques recommandations :

- > Retirer les propositions de modifications actuellement sur la table.
- > Lancer auprès du milieu des affaires des consultations sérieuses en vue de combler les lacunes des politiques fiscales actuelles sans pénaliser injustement les entreprises indépendantes.

Envisager une révision globale du régime fiscal canadien dans une optique d'équité et de simplification pour tous les contribuables, tel que l'avait d'ailleurs recommandé le Comité permanent des finances dans son rapport de décembre 2016.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le contenu de la présente, n'hésitez pas à joindre les associations sectorielles et groupes soussignés. Nous demeurons fermement résolus à travailler avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Greg Pollock Président et chef de la direction, Advocis Association des conseillers en finances du Canada

Advocis[®]

Leah Olson Présidente **Agricultural Manufacturers** of Canada



Andy Brooks Chef de la direction, Alberta Roadbuilders & Heavy **Construction Association**



Luc Bélanger Chef de la direction, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec





13 000 membres

John D. Gamble, CET, P.Eng. Président et chef de la direction Association des firmes d'ingénieurs-conseils



Alan Rowell, MFA, DFA-Tax Services Specialist Directeur, Association of Tax and Accounting **Professionals**



187 membres

Caroline De Guire, M.Sc. Écon. Chef de la direction, Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants



1 500 membres

Jean Thiffault Président Association québecoise des pharmaciens propriétaires



Robert laine

Robert Laing Chef de la direction. British Columbia Real Estate Association



A.Z.

John Reid Chef de la direction, Alliance canadienne pour les technologies avancées





Liz Robertson Directrice exécutive Canadian Association of Farm Advisors



400 membres



Mary Blair Directrice générale Association canadienne des conseillers en management



2 500 membres

Dr. Michael Dennis, Président. Association canadienne des optométristes



4 800 membres

In Isa Cle

Dr. Emil Lee Président, Association canadienne des radiologistes



Canadian Association of Radiologists L'Association canadienne des radiologistes

2 182 membres

Kerry Simmons, Q.C. Présidente, Association du Barreau canadien



36 000 membres

Jufamin E

Terry Kremeniuk Directeur exécutif Association canadienne du bison



550 membres

Da Dely

Dan Darling Président, Canadian Cattlemen's Association



60 000 membres

Perrin Beatty

Président et chef de la direction Chambre de commerce du Canada



THE CANADIAN LA CHAMBRE
CHAMBER DE COMMERCE
OF COMMERCE DU CANADA

200 000 membres

Michael Atkinson Président Association canadienne de la construction



20 000 membres

J. Mr. Lewin

Dr. Larry Levin Président Association dentaire canadienne



Ron Bonnett Président, Fédération canadienne de l'agriculture



200 000 membres



Dan Kelly Président et chef de la direction. Fédération canadienne de l'entreprise indépendente



DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE. 109 000 membres



Lorraine McLachlan Présidente et chef de la direction, Canadian Franchise Association



750 membres corporatifs représentant plus de 40 000 franchisés



Kevin Lee Chef de la direction, Association canadienne des constructeurs d'habitations



8 500 membres

Chu pen

Alvin Keenan, Président Conseil canadien de l'horticulture



27 500 membres

Keith Costello, BADM, MBA-Strategy Président et chef de la direction Institut canadien de planification financière



8 000 membres

Ralph Juppa.

Ralph Suppa, CAE Président et directeur général, L'Institut canadien de plomberie et de chauffage



260 membres

Edward Whalen, P.Eng. Président et chef de la direction, Institut canadien de la construction en acier



BLY LIKO

Christopher White Président et chef de la direction, Conseil des viandes du Canada



52 membres réguliers and over 92 membres associés

Dr. Laurent Marcoux Président Association médicale canadienne



150

85 943 membres

Samantha Gale Directrice exécutive, Association des courtiers hypothécaires du Canada



5 000 membres

Perry Eisenschmid Chef de la direction. Association des

pharmaciens du Canada



755

John Ross Directeur exécutif, Conseil canadien du porc



7 000 producteurs

73___

Ron Lemaire Président, Association canadienne de la distribution de fruits et legumes



J. Limmen

Gary Simonsen Chef de la direction, Association canadienne de l'immeuble



Bob Brunet, CAE, BComm Directeur exécutif, Association canadienne des entrepreneurs en couverture



400 membres



Aaron Wudrick, Federal Directeur, Fédération canadienne des contribuables



123 000 supporteurs

Dr. Droye McPherson

Dr. Troye McPherson Président, Association canadienne des médecins vétérinaires



6 665 membres

Love Wong

Kevin Wong, CAE, MBA Directeur exécutif, Canadian Water Quality Coalition



208 membres



Sean Hu Directeur exécutif, Chinese Business Chamber of Canada



1 300 membres



James Swan, MD, FRCPC Coalition of Ontario Doctors



2 450 membres

Sault

Guy Legault Président, Conference for Advanced Life Underwriting



670 membres

Light

Léopold Turgeon Président – directeur général Conseil québecois du commerce de détail



5 800 membres

Bill Brushet

Bill Brushett Président et chef de la direction, Family Enterprise Xchange



Fédération des chambres de commerce du Québec



Fédération des chambres de commerce du Québec 139 chambres and 50 000 businesses

Sandra Kegie Directrice exécutive, Fédération des couriers en fonds mutuels



Jave Hooper Président du conseil d'administration, Fédération des associations du barreau de l'Ontario



8 500 membres



Grain Farmers of Ontario

28 000 membres

Mark Brock

Président du conseil

d'administration,

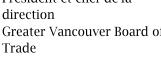
Jeff Nielsen

Président, Les Producteurs de grains du Canada



50 000 members

Iain J.S. Black Président et chef de la direction Greater Vancouver Board of





5 200 members

Warren Heeley Président Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada



Naney Ale

Nancy Allan Directrice exécutive Courtiers indépendants en sécurité financière du Canada



3 500 membres

Jeff Wachman Président

Institute of Advanced

Financial Planners



Richard M. Keyn

Richard McKeagan Chef de la direction, Association des entrepreneurs en mécanique du Canada



900 membres

Terrance Oakey Président, Merit Canada



3 500 membres

Dr. Cora Pettipas Présidente, Association nationale du marché dispensé



400 members

Mm_

Mark Prieditis, MD, FRCPC Président, Association des radiologistes de l'Ontario



Kal Can

Keith Currie Président, Ontario Federation of Agriculture



Ontario Federation of Agriculture 37 000 membres

Swhitly

Dr. Shawn Whatley Président, Ontario Medical Association



43 493 membres



Ettore Cardarelli Président, Ontario Real Estate Association





Tony Elenis Président et chef de la direction, Ontario Restaurant Hotel and Motel Association



11 000 membres

25

Doug Bedard, Président du conseil d'administration



Georgina Blanas, Directrice exécutive Private Capital Markets Association of Canada



500 membres

SAL

Sean Reid Vice-président Progressive Contractors Association of Canada

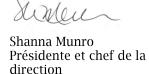


180 membres



Grace Sammut Directrice exécutive, Resorts of Ontario

Resorts of Ontario



Restaurants Canada



The voice of foodservice | La voix des services alimentaires 30 000 membres

Diene Busiles

Diane J. Brisebois Présidente et chef de la direction Conseil canadien du commerce de détail



45 000 members

1

Shane Jahnke Saskatchewan Stock Growers Association



STOCK GROWERS

Association

600 membres

Lengwood

Levi Wood Président, Western Canadian Wheat Growers Association



John Schmeiser Chef de la direction Western Equipment Dealers Association



CC: Tous les députés